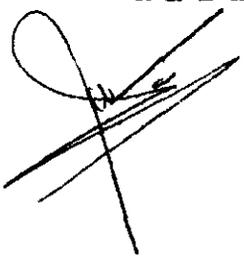


SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix



DECRET n° 79/555 du 13/10/79
portant nomination de Monsieur EDZOUNTSA
Gérard en qualité de Directeur Régional
- Pointe-Noire - de l'Office Congolais d'Informatique.

LE PREMIER MINISTRE,
CHIEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

- D E C R E T E ;

Article 1er. -- Monsieur EDZOUNTSA Gérard, technicien supérieur d'exploitation précédemment Chef de Centre de l'Office Congolais d'Informatique-UCB est nommé Directeur Régional -- Pointe-Noire -- dudit Office.

Article 2. -- Le présent décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires prend effet à compter de la date de prise de fonction par l'intéressé et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 OCTOBRE 1979

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

COLONEL Louis SYLVAIN GOMA

Le Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,

Pierre MOUSSA

Victor TAMBA - TAMBA